

Grand-Duché de Luxembourg

ETABLISSEMENT DE
RADIODIFFUSION SOCIOCULTURELLE
ETABLISSEMENT PUBLIC

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration RSC
du 21 novembre 2019
(8/2019)

Présents :

Mesdames	Tania Brugnoni, Véronique Faber, Dominique Hansen, Membres
Messieurs	Jean-Marie Haensel, François Mousel, Charles Muller, Membres
Monsieur	Marc Gerges, Directeur
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Madame	Laure Bourguignon, Secrétaire

Excusés :

Mesdames	Nancy Braun, Michèle Vallenthini, Membres
----------	---

En vertu de l'article 2 du Règlement d'ordre intérieur, la réunion est présidée par Monsieur Charles Muller.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2019

Le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2019 est adopté.

3. Proposition de modification de l'organigramme par le Directeur en vue de l'approbation par le Ministre des Communications et des Médias et le Ministre des Finances

Le Directeur présente l'organigramme structurel et fonctionnel qu'il a soumis aux membres.

Vu le débat de consultation imminent au sujet de la radio 100.7, et les questions fondamentales qui se posent en termes de gouvernance, il ne paraît pas opportun de solliciter l'approbation des ministres à ce stade pour des modifications substantielles d'organisation interne.

Le Conseil exprime un préjugé favorable pour l'organigramme soumis par le Directeur, mais décide à ce stade de ne pas le soumettre aux Ministres pour approbation pour les raisons évoquées ci-dessus.

4. Echange avec le directeur sur la gestion journalière de la Radio

Le Conseil s'échange avec le Directeur sur la gestion journalière de la radio. Compte tenu la situation hautement préoccupante, le Conseil décide de demander formellement au Ministre de tutelle de nommer un médiateur.

5. Présentation par le Directeur de son plan d'action pour les 6 prochains mois

Le Conseil décide de reporter ce point de l'ordre du jour à une prochaine réunion du Conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 septembre 2019



Laure BOURGUIGNON
Secrétaire